

Programme de Coopération entre l'UNFPA et la Mauritanie 2003-2008

En 2003 le partenariat entre la Mauritanie et l'UNFPA s'est poursuivi et intensifié à travers un 5^{ème} programme de coopération qui vise à contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs nationaux de développement, à savoir la réduction de la pauvreté et l'amélioration sensible et durable de la qualité de vie. Le programme s'inscrit en parfaite harmonie avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui constitue le document cadre de politique économique et sociale du pays et qui se situe dans la perspective **de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD)** et des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le cadre d'intervention du programme a été défini à travers le bilan commun de pays (CCA) et du plan cadre d'assistance des Nations Unies au développement (UNDAF) qui a retenu quatre domaines d'intervention dont trois pertinents pour le mandat du FNUAP : mortalité maternelle et infanto-juvénile, gouvernance, droits de l'homme et éducation / formation, ainsi que trois thèmes transversaux : genre, VIH Sida et besoins spécifiques des jeunes. Le programme a une couverture nationale en ce qui concerne le renforcement des capacités de gestion, coordination, l'introduction de l'Education en matière de Population/Education à la Vie Familiale (EmP/EVF), la mise en place d'un système de suivi-évaluation et l'approvisionnement en contraceptifs. Dans ses aspects opérationnels le programme cible trois **wilayas** qui appartiennent aux zones prioritaires retenues par l'UNDAF et le CSLP en raison de l'incidence élevée de la pauvreté et de la faiblesse de leur couverture en services sociaux essentiels: les wilayas du Gorgol et de l'Assaba et trois moughataas de la willaya de Nouakchott (Arafat, Dar Naïm et Sebkhah). L'objet du programme est triple. Il contribuera à : (i) améliorer l'utilisation de services de SR de qualité, notamment à travers l'accès à l'information des différents groupes-cibles dans les zones d'intervention du programme (ii) favoriser une prise en compte effective des questions de population dans les politiques sectorielles, les stratégies de développement, en tenant compte de la dimension genre et des besoins régionaux (iii) réduire les inégalités entre les rôles sociaux des hommes et des femmes.

Santé de la reproduction : des actions de haute importance menées

En matière de Santé de la Reproduction (SR), des actions de haute importance, préalables à une réussite de l'intervention de l'UNFPA, ont été menées :

- Remise des équipements médicaux et d'ambulances ;
- Elaboration d'un programme cohérent de formation en SR qui tient compte du recentrage du plan stratégique national de SR sur les trois axes prioritaires (réduction de la mortalité maternelle, santé de la reproduction des adolescents et planification familiale). La mise en œuvre de ce plan de formation a été entamée avec le stage de fin de formation de cinq médecins résidents en gynécologie de l'Institut Nationale des Spécialités Médicales (INSM) et la formation d'un pool de quinze formateurs en soins obstétricaux d'urgence (SOU).

Forfait obstétrical : Mis en œuvre en collaboration avec la Coopération française, l'Organisation Mondiale de la Santé et le Ministère de la santé et des affaires sociales, ce projet a montré son impact sur l'amélioration des services de santé de la reproduction, notamment en matière de soins obstétricaux. L'UNFPA a fourni une assistance dans le cadre du suivi et la collecte des données au cours des 6 premiers mois de mise en œuvre.

Maternité sans risque : renforcement de la lutte contre la mortalité maternelle

En 2003, l'UNFPA a contribué à la réalisation de plusieurs activités en faveur de la maternité sans risque : en plus de l'élaboration de la composante projet du sous programme SR « Appui au PNSR pour le renforcement de la lutte contre la mortalité maternelle », l'équipe du bureau de l'UNFPA a collaboré étroitement avec les partenaires pour finaliser et valider techniquement le document du nouveau plan stratégique national de santé de la reproduction 2003 – 2007 qui se concentre sur trois domaines principaux à savoir : i) la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, ii) la santé de la reproduction des adolescents et iii) la planification familiale. L'UNFPA a initié un programme de plaidoyer pour l'adoption officielle de ce nouveau programme.

Par ailleurs, l'UNFPA a pris en charge les frais de stage de fin de formation de cinq médecins résidents en gynécologie ainsi qu'un pool de quinze formateurs nationaux en soins obstétricaux d'urgence (SOU). Ces formations ont été le fruit d'une coopération Sud – Sud avec le Royaume du Maroc où elles ont eu lieu. Un dialogue continu est en cours pour renforcer ce partenariat Sud-Sud avec le Maroc, principalement dans le domaine des SOU.

En matière de plaidoyer, ce fût la célébration de la première journée nationale de la maternité sans risque, sous le haut patronage de la première dame du pays qui a maintenu au haut rang l'UNFPA comme un des principaux partenaires dans la lutte contre la mortalité maternelle.

La pratique de l'accouchement à domicile abandonnée dans certains villages grâce aux mutuelles de santé

Dans le cadre du projet « Qualité des soins » et en collaboration avec le BIT/STEP, la mise en place de systèmes de micro-assurance santé a été poursuivie dans plusieurs localités du pays. Ainsi neuf (09) ONG ont été sélectionnées dans neuf moughataa (préfectures) du pays pour la mise en place de mutuelles de santé, permettant d'améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de SR, à travers un dialogue permanent entre les prestataires et les bénéficiaires des services. C'est à ce titre que les premières mutuelles montées dans le pays à partir d'Avril 2001 dans les villages de Wotié et Dioudé dans la région du Brakna ont permis une réduction considérablement voir la disparition des accouchements à domicile dans ces villages ou cette pratique était chose courante.

LA MAURITANIE S'INSCRIT DANS LA CAMPAGNE D'ELIMINATION DES FISTULES OBSTETRIQUES .

Dans le cadre de la campagne d'élimination des fistules obstétrical lancée par l'UNFPA, la Mauritanie a bénéficiée d'un premier financement qui a permis au Programme National de la Santé de la Reproduction (PNSR) de conduire une étude d'analyse situationnelle sur ce fléau qui affecte la vie de millions de femmes à travers le monde. Les résultats de cette étude vont permettre à la Mauritanie d'entamer un processus de planification et de mise en œuvre d'un programme de lutte contre les fistules obstétricales.

Promotion des jeunes et élaboration d'une politique nationale de la jeunesse.

L'élaboration et la signature du projet « Promotion de la jeunesse et prévention du VIH/SIDA en milieu jeune » ont été une opportunité pour poursuivre les actions en faveur des jeunes, entamées depuis 2002. Un partenariat plus étroit avec le Ministère en charge de la Jeunesse, à travers la Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire (DJEP) a été lancé et permet à l'UNFPA d'apporter un soutien non seulement financier mais aussi technique à ladite direction dans le domaine plus large de la prise en charge des besoins des jeunes. Ceci a permis l'élaboration d'un projet de Politique nationale de la jeunesse, l'équipement des structures de jeunesse (maisons de jeunes, centres socio-éducatifs pour jeunes).

Prévention du VIH/sida : Les jeunes en première ligne

Dans le cadre du projet de promotion de la jeunesse, une stratégie de formation en cascades sur la prévention du VIH/SIDA est mise en œuvre pour et par les jeunes. En parallèle à cette activité les membres de 25 associations de jeunes sont formés sur l'animation autour des bibliothèques et au sein des maisons des jeunes. Des Centres d'Information et d'Ecoute des Jeunes sont mis en place avec l'appui de l'UNFPA et dotés d'équipements informatiques et audio-visuels et de « kits documentaires SR jeunes ». Les kits comportent un ensemble de documentation et de matériel didactique destiné à la sensibilisation, à l'information et à la formation des jeunes (bandes dessinées, brochures, livrets, rapports et cassettes audio enregistrées en français en arabe et dans toutes les langues nationales).

D'autre part, et avec l'appui de l'UNFPA une Revue d'Information Educative (Info-Club) est éditée par les Clubs d'Education en Matière de Population sous la supervision de l'Inspection Générale de l'Education Nationale. Editée en arabe et en français la revue constitue un cadre d'échange et d'information entre les jeunes. Devant l'engouement des jeunes pour cette revue, le projet promotion de la jeunesse est en phase de lancer une revue similaire. En dehors des interventions dans le cadre du projet jeunes, l'UNFPA a poursuivi son action d'appui aux ONG travaillant dans la prévention du VIH/SIDA. Un appui important a été fait au profit de la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) pour la prévention du VIH/SIDA chez les femmes vulnérables de Nouakchott et Nouadhibou. Les interventions ont porté sur la formation de pairs éducatrices, la distribution de préservatifs féminins et masculins, la prise en charge médicale et psychosociale des porteuses du VIH.

Donner la parole aux jeunes : L'année 2003 a vu la diffusion du feuilleton radiophonique co-produit par l'UNFPA et Radio Mauritanie et destiné à la sensibilisation des jeunes sur les questions de santé et d'insertion sociale auxquels ils sont confrontés. Devant le succès remporté, le feuilleton a été rediffusé 8 fois sur les antennes de la station radio jeunesse de Nouadhibou, une station régionale, en synchronisation avec la radio nationale. Le feuilleton écrit et enregistré par des jeunes aborde entre autres thèmes le VIH/SIDA, les MST, les grossesses et mariages précoces, les problèmes d'insertions sociales, la fracture entre les générations, les questions de genres.

Permettre l'accès des populations les plus enclavées à l'information : les radios solaires ou voix du désert

L'UNFPA a fait don de 800 postes radio solaires au Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement (MCRP). Ces radios qui ne demandent ni énergie électrique ni piles pour fonctionner sont destinés aux populations habitant les zones reculées du pays. Elles permettront à quelques **800** familles d'écouter la radio, principale source d'information dans un pays à forte tradition orale et où le taux d'analphabétisme demeure très élevé. Des campagnes intensives de sensibilisation sur les questions de population et développement sont menées à travers ce média avec l'appui de l'UNFPA. Ces campagnes portent sur la vulgarisation du Code du Statut Personnel, les Mutilations Génitales Féminines et l'Etat Civil. Les 5 radios décentralisées que compte le pays et la radio nationale sont impliquées dans ces campagnes. En parallèle et en coordination avec les campagnes radiophoniques, des campagnes sur les mêmes thèmes sont menées par une cinquantaine d'Organisations à Base Communautaire avec l'appui de l'UNFPA au niveau de 3 régions du pays.

Indicateurs de Suivi/évaluation des programmes de population

Dans le cadre de l'appui aux efforts du Gouvernement en matière de politique nationale de population et développement, le projet «indicateurs de suivi-évaluation des programmes de population» contribuera à favoriser la prise en compte effective des questions de population à travers la mise en place d'un système d'information fonctionnel pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Politique de Population, ainsi que des programmes sectoriels intégrant le genre et les données régionales.

L'UNFPA a contribué, à travers une assistance technique résidente et un appui externe, à favoriser la production d'un ensemble d'indicateurs démographiques et sociaux issus de l'exploitation du 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitat. Ces indicateurs ont été désagrégés par sexe et par régions, jusqu'au niveau communal pour certains d'entre eux.

Un séminaire national et deux séminaires régionaux (dans les zones d'intervention du UNFPA) ont été organisés afin d'en assurer la diffusion la plus large possible.

Sur un autre plan, une base de données sociales a été finalisée et présentée aux principaux utilisateurs et diffusée sur support électronique (CD Rom : Maurit Info).

Toutes les données produites sont mises en ligne sur le site Internet de l'ONS.

Afin de capitaliser et de valoriser l'ensemble des statistiques démographiques et sociales, l'UNFPA appuie la création d'une Unité de recherche et d'Analyse au sein de l'ONS, dans le but d'améliorer les capacités techniques et de favoriser la publication d'études thématiques les mieux à même d'aider à la formulation des politiques de population.

Enfin, l'UNFPA a appuyé l'amélioration du système d'enregistrement des faits d'état civil et la réalisation d'une enquête nationale sur la mortalité infantile et le paludisme.

Genre : Vaste campagne de vulgarisation des textes de loi

En matière de droit et genre, l' UNFPA a accompagné la réalisation d'une vaste campagne de vulgarisation des textes de loi (le code du statut personnel (CSP) qui a été lancée dans les wilayas d'intervention du UNFPA (Assaba, Gorgol et Nouakchott). Menée par un pool de près de 140 Organisations à assise communautaire (OACs) formées pour la circonstance, cette vulgarisation met un accent particulier sur le milieu rural et les quartiers périphériques des centres urbains. Aussi, afin de répondre à la demande de service supplémentaire consécutive aux nouvelles connaissances, le UNFPA a appuyé le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (SECF) pour la création et le fonctionnement de nouvelles structures d'accueil, de conseil et d'aide juridique au niveau central (Service des litiges familiaux) et régional (Cellules Régionales de Kiffa et Kaédi).

Par ailleurs, et conformément à l'esprit de l'UNDAF, notamment en ce qui concerne la mise en commun des moyens pour la réalisation d'activités visant des objectifs poursuivis par plusieurs agences, une campagne de sensibilisation sur les MGF est en cours de préparation pour être réalisée au Gorgol, en Assaba et à Nouakchott par le SECF en collaboration avec les réseaux locaux de mobilisation sociale, et avec l'appui technique et financier du UNFPA, du PNUD, de l'UNICEF, de l'OMS et de la Banque Mondiale.

Intégration de l'approche genre dans les politiques et les stratégies de développement :

L'année 2003 a été marquée par le renforcement des capacités des membres du Groupe de Suivi Genre (GSG) à travers l'appui au fonctionnement du groupe, la formation des formateurs et la production de données permettant d'établir une situation de référence en matière de genre. Ainsi, un document intitulé *Indicateurs de Genre en Mauritanie* a été élaboré et diffusé. Ce document a été réalisé à partir de l'exploitation des résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM) de 2000-01.

Lutte contre les violences à l'égard des femmes :

- Résultat d'un plaidoyer intense, la Mauritanie a célébré la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes le 9 décembre 2003, sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine, marquant l'engagement du Gouvernement à mettre au devant cette problématique.
- Consolidation d'une initiative pilote visant la prise en charge psychosociale et sanitaire des femmes victimes de violences à travers l'appui à l'Association Mauritanienne pour la Santé de la Femme et de l'Enfant (AMSME) qui dispose de l'unique centre d'accueil des femmes victimes de viols à Nouakchott.

Eduquer les adolescentes pour soutenir le développement des communautés

Le Projet conjoint des Agences des Nations Unies en Mauritanie « Eduquer les Adolescentes pour soutenir le Développement des communautés » qui bénéficie de l'appui de la Fondation des Nations unies (UNF) dont l'objectif principal est l'augmentation rapide de la scolarisation des filles au niveau du cycle secondaire de l'enseignement, permet d'expérimenter une approche intégrée inter-sectorielle et les actions suivantes ont été réalisées :

- Les contenus éducatifs relatifs à l'éducation des adolescentes ont été élaborés et intégrés dans les manuels scolaires de six disciplines porteuses, des professeurs ont été formés dans les neuf sites d'intervention du projet ainsi que des formateurs chargés d'encadrer les activités liées à l'éducation des adolescentes.
- Une enquête a permis d'identifier les centres d'intérêt des adolescentes ;
- Des clubs de jeunes ont été créés et équipés et leurs responsables formés ;
- Deux modules de formation en SR, MST/SIDA et éducation par les pairs ont été élaborés, ainsi que du matériel IEC, à l'intention des filles relais formées.

La Généralisation de l'Education en Matière de Population bénéficie d'une bonne opportunité dans le cadre du Programme National de Développement du Secteur de l'Education (PNDSE) qui reçoit l'appui des différents partenaires au développement de la Mauritanie.

La réécriture des programmes a été réalisée en y intégrant les modules EMP (en prenant en compte la nouvelle approche par les compétences et les live skills/compétences de vie.)

L'expérimentation de l'enseignement de ces modules sera achevée en mai 2004.

Coopération Sud-Sud : Dans le cadre du renforcement des capacités techniques de la partie nationale, l'UNFPA a favorisé la mise en œuvre d'une coopération Sud-Sud entre des institutions gouvernementales de pays frères à la Mauritanie. C'est ainsi qu'avec la Direction de la Population du Royaume du Maroc, un dialogue s'est engagé avec la Direction de la planification, de la coopération et des statistiques du Ministère de la santé de la Mauritanie. Le fruit étant l'accord de formation de plusieurs cadres de santé en santé de la reproduction (5 médecins résidents gynécologues ont effectué un stage pratique de 6 mois, 15 formateurs en soins obstétricaux d'urgence ont été formés pendant 15 jours, et 2 cadres de la Direction de la Planification de la Coopération et des Statistiques (DPCS) ont effectué un voyage d'étude de 15 jours pour prendre connaissance du système d'information sanitaire du Maroc). Par ailleurs, grâce à la coopération avec le Mali, une assistance technique de ce pays a permis l'élaboration du document de projet « Promotion de la jeunesse et prévention du VIH/SIDA en milieu jeune » implanté au sein de la Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire du Ministère en charge de la jeunesse et des cadres de cette direction ont effectué un voyage d'étude au Mali pour s'informer de la mise en œuvre du projet jeune du Mali.

Régionalisation et décentralisation des activités : dans le cadre de la décentralisation des activités de son programme de coopération au niveau des wilayas d'intervention, l' UNFPA contribue, avec les autres partenaires, à la mise en place d'une cellule décentralisée du Ministère des Affaires Economiques et du Développement en Assaba, région pilote pour l'UNDAF. Cette cellule permettra d'assurer la coordination des interventions au niveau de la région avec l'appui d'une assistance technique de l'UNFPA ce qui renforcera les capacités techniques de mise en œuvre et de suivi-évaluation du programme. Egalement, l'UNFPA travaillera directement avec les structures décentralisées des Ministères, ce qui augmentera le volume d'exécution des activités.

La population de la Mauritanie en chiffres

Population totale :	2.508.163
Population sédentaire :	95%
Population nomade :	5%
Taux d'accroissement moyen annuel de la population :	2,4%
Taux brut de natalité (pour mille) :	42,6
Taux brut de mortalité (pour mille) :	13
Taux de mortalité infantile (pour mille) :	74
Taux de mortalité juvénile (pour mille) :	46
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances) :	747
Indice synthétique de fécondité :	4,7 enfants par femme

Espérance de vie à la naissance

Hommes (ans) :	53,8
Femmes (ans) :	55,8

Structure par âge (%)

0-4	17
5-14	26,6
15-59	51
60 ans et +	5,4

Age moyen au premier mariage

Hommes :	28,4
Femmes :	21,4

Rapport de masculinité

A la naissance :	104
Global :	98

Nuptialité

Proportion d'hommes mariés :	43,1%
De femmes mariées :	47,1%

Taux de prévalence contraceptive (%) :	5
Taux de prévalence des mutilations génitales féminines %	71
Taux de prévalence du gavage (%) :	22
Prévalence du VIH/SIDA (% femmes enceintes) :	0,52
Taux de scolarisation primaire (%)	
Filles :	92,7
Garçons :	90,7
Taux de scolarisation secondaire (%)	
Filles :	19,8
Garçons :	23
Taux d'analphabétisme (10 ans et plus)	
Hommes :	40,8%
Femmes :	56,7%
Ensemble :	46,9%
Emploi féminin (% sur l'ensemble actif occupés) : 28,3%	
Femmes chef de ménages :	29,4%
Taille moyenne des ménages :	6 personnes
Ménages ayant accès à :	
Réseau électricité :	18,8%
Eau potable :	43,7%
Assainissement, fosse septique :	33,3%
Superficie du territoire (en km ²) :	1.030.700
Densité au km ² :	2,4
Proportion de terre arable (%) :	2